

CALENDRIER DU MOUVEMENT 1er DEGRE
DDEC 14
RENTREE 2021

A AFFICHER

DATES	Personnes ou instances concernées	ETAPES
5/02/2021	Enseignants souhaitant participer au mouvement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Informer son chef d'établissement de sa volonté de participer au mouvement de l'emploi ou de demander un temps partiel. ➤ Remettre à son chef d'établissement les documents utiles au mouvement (calcul d'ancienneté, à demander à la DPEP, diverses pièces justificatives*) pour transmission au président de la CDE sous couvert du chef d'établissement.
12/02/2021	Professeurs stagiaires (berceaux 2020/2021) Envoi à la DDEC	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les professeurs stagiaires transmettent leur fiche de vœux, à l'intention de l'IACCDE, dument complétée.
12 /02/2021 <i>Date limite</i>	Chef d'établissement Envoi à la DDEC uniquement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Liste des postes vacants ou susceptibles de l'être (<i>Annexe 1 de la circulaire d'organisation du mouvement de l'enseignement catholique du calvados</i>) ➤ Déclaration des enseignants touchés par des mesures de carte scolaire (Procès-verbal de perte d'emploi) ➤ Envoi des justificatifs (calcul d'ancienneté faite par la DPEP) et autres documents utiles) fournis par les enseignants.
17/02/2021 10h00	Instance académique de coordination des commissions diocésaines de l'emploi (IACCDE) à l'UREC	Réservation des berceaux et répartition des lieux de stages
9/03/2021 <i>Date limite</i>	Chef d'établissement Envoi à la DPEP et DDEC	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déclaration des enseignants touchés par des mesures de carte scolaire (Annexe 3) ➤ Déclaration des postes vacants ou susceptibles de l'être (Annexe 2)
10/03/2021 10h00	Commission de l'emploi (CDE)	Codifications des dossiers
18/03/2021 <i>Date limite</i>	Chef d'établissement Pour affichage dans l'établissement	Publication des listes des postes vacants ou susceptibles de l'être pour affichage dans les établissements
15/04/2021	Clôture des vœux, fermeture du serveur ALAMO	
16/04/2021 <i>Date limite de réception</i>	Les enseignants souhaitant participer au mouvement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les enseignants adressent le récapitulatif de leurs candidatures aux chefs d'établissement concernés et à la

	Pour envoi aux Chefs d'établissement des établissements dans lesquels ils postulent et à la DDEC	DDEC , à l'aide de l'imprimé de confirmation ALAMO
<i>Pour le bon déroulement de la commission de l'emploi, les enseignants qui ne souhaitent pas poursuivre leur demande de mise au mouvement en informeront le secrétariat de la DDEC par mail.</i>		
10/05/2021 17h45	Commission de l'emploi Pour envoi aux chefs d'établissement d'accueil	Propositions pour nomination
26/05/2021 10h00	Commission de l'emploi pour envoi aux chefs d'établissement d'accueil	Propositions pour nomination
7/06/2021 17h45	Commission de l'emploi pour envoi aux chefs d'établissement d'accueil	Propositions pour nomination
Chaque proposition est retournée, avec avis, par le chef d'établissement à la DDEC par retour de mail.		
9/06/2021 16h30	Instance académique de coordination des commissions diocésaines de l'emploi (IACCDE)	
15/06/2021 Date limite de réception	Le chef d'établissement d'accueil Pour envoi à la DPEP	1 exemplaire de chacune des candidatures reçues, avec son avis.
30 juin 2021	Commission Consultative Mixte Interdépartementale (CCMI)	
1/07/ 2021 10h00	CDE	Propositions pour nomination des stagiaires et nouveaux titulaires sous réserve des validations des stagiaires et des résultats au concours
23/08/2021 14h00	CDE	Proposition pour nomination concours et positionnement suppléants à l'année (si besoin)
24/08/2021 A confirmer	Commission Consultative Mixte Interdépartementale (CCMI)	

*pièces justificatives : voir **circulaire d'organisation du mouvement de l'enseignement catholique du Calvados** p. 5

Adresses utiles : **DDEC** : secretariat.ddec14@urecbn.org
DPEP: dpep@ac-caen.fr

- Niveau établissement (chef d'établissement et enseignants)
- Niveau diocésain (CDE)
- Niveau Académique : - IACCDE- CCMI